

ADMINISTRATION DE L'AÉROPORT DE VANCOUVER (AAYVR)

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE

Comité de gestion du bruit aéronautique (CGBA)

Jeudi 30 novembre 2023, 13 h à 15 h

En ligne (Microsoft Teams)

Sont présents :

Présidente :	Wendy Avis	Directrice, climat et environnement (AAYVR)
Secrétaire :	Lionel Leong	Analyste environnemental (AAYVR)
Participants :	Alex Konowalchuk	Représentant des citoyens (Delta)
	Howard Jampolsky	Représentant des citoyens (Richmond)
	Kevin Eng	Représentant du personnel (Richmond)
	Tracy Adole	Représentante des citoyens (Vancouver)
	Lesley Fordham	Représentante du personnel (Vancouver)
	Ron Sorensen	Représentant des citoyens (Surrey)
	Hugh Campbell	Représentante du personnel (Surrey)
	Terry Hiebert	Association d'exploitants d'hydravion
	Mary Point	Directrice, relations avec les Autochtones (AAYVR)
	Morgan Guerin	Gestionnaire, relations avec les Autochtones (AAYVR)
	Brenden McBain	Gestionnaire, climat et environnement (AAYVR)
	Dave Schneider	Gestionnaire, conformité réglementaire (AAYVR)
	Mark Cheng	Superviseur, atténuation du bruit et qualité de l'air
(AAYVR)	Benjamin Schulz	Coopérative climat et environnement (AAYVR)
Invité :	Ian Giesbrecht	Gestionnaire, engagement des parties prenantes et de la communauté (NAV) CANADA

1.0 MOT DE BIENVENUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Wendy souhaite la bienvenue aux participants et reconnaît le territoire traditionnel, ancestral et non cédé de la Nation Musqueam sur lequel se trouve YVR. L'invité et les nouveaux membres suivants ont été présentés :

- Ian Giesbrecht, gestionnaire de l'engagement des parties prenantes et de la communauté chez NAV CANADA, conférencier invité, a présenté l'évolution du projet de modernisation de l'espace aérien de Vancouver;
- Morgan Guerin a récemment rejoint AAYVR en tant que gestionnaire, relations avec les Autochtones. Morgan a déjà participé à des réunions en tant que représentant du personnel de la bande indienne Musqueam;
- Branden McBain rejoint le comité en tant que gestionnaire du service du climat et de l'environnement de YVR, responsable de la gestion du bruit.

2.0 MISES AU POINT SUR L'AÉROPORT

- **Volumes de passagers estivaux :**
Au cours de l'été, YVR a accueilli 7,1 M de passagers, soit près de 78 000 passagers par jour. Ce nombre est plus élevé que la même période en 2022 et est comparable à celui de la même période en 2019 (avant la pandémie).
- **Opérations hivernales :**
L'analyse après-action, qui portait sur les perturbations de voyage survenues en décembre 2022 à YVR, comprenait plusieurs mesures visant à mieux soutenir les passagers au cours du prochain hiver.

Pendant les chutes de neige, la communauté peut être confrontée à des opérations de piste irrégulières en raison des activités de déneigement, qui comprennent la fermeture par rotation des pistes nord et sud afin de permettre aux équipes de les déneiger. Pendant ces fermetures par rotation, les résidents peuvent être confrontés à des départs provenant de la piste nord pendant la journée, ou à l'utilisation de la piste nord pendant la nuit, ce qui est atypique par rapport aux opérations aéroportuaires « normales ».

- **Native Education College :**
AAYVR et Native Education College se sont réunis pour signer un protocole d'entente. Il s'agit d'une étape importante pour favoriser la compréhension, l'autonomisation et la réconciliation à travers des efforts collaboratifs tels que les bourses, les programmes conjoints et un engagement continu à sensibiliser à l'importance de la transformation du Native Education College en une institution publique.
- **Initiatives environnementales et prix :**
AAYVR a reçu un financement de 5,7 M\$ du CleanBC Communities Fund pour soutenir les initiatives de notre feuille de route vers le zéro émission nette en 2030. Ce financement nous permettra de remplacer le chauffage au gaz naturel par des pompes à chaleur à air, ce qui réduira les émissions de carbone d'environ 8 % par an.

AAYVR a été reconnu pour son leadership par le BC Aviation Council, qui lui a discerné un prix pour la durabilité de son plan pour zéro émission nette d'ici 2030,

et par Governance Professionals of Canada, qui lui ont décerné le prix de la pratique d'excellence en matière de gouvernance sociale et environnementale.

3.0 PROJET DE MODERNISATION DE L'ESPACE AÉRIEN DE VANCOUVER, MENÉ PAR NAV CANADA

Ian a expliqué qu'à la suite de la rigoureuse consultation publique menée à la fin de 2022 et au début de 2023, NAV CANADA continue d'évaluer les précieux commentaires formulés par les communautés au sujet des changements proposés pour l'espace aérien autour du Grand Vancouver et du sud de l'île de Vancouver. De plus, NAV CANADA travaille de près avec Transport Canada sur divers aspects de l'espace aérien proposé.

Lorsque tout ce travail sera achevé, un rapport de consultation sera émis et comprendra les prochaines étapes et les calendriers pour la mise en œuvre. Une première phase de mise en œuvre pourrait avoir lieu à la fin de 2024, mais cela dépend de l'avancée des travaux en cours.

Certains résidents associent incorrectement les opérations aériennes en cours au-dessus de leur région au projet de modernisation de l'espace aérien de Vancouver et affirment que de nouvelles procédures ont été mises en œuvre en secret. Ian confirme et réitère qu'aucun changement n'a été mis en œuvre à ce jour.

Plus précisément, un résident de Coquitlam a envoyé une lettre à Tri-Cities News, incitant plusieurs autres résidents à communiquer avec AAYVR et à faire allusion à des changements dans les trajectoires de vol au-dessus de la région des Tri-Cities. NAV CANADA, avec le soutien d'AAYVR, a fourni une lettre de réponse, publiée par après dans Tri-Cities News (<https://www.tricitynews.com/local-news/letter-air-transportation-plays-a-vital-role-in-our-economy-writes-nav-canada-7845915>). La lettre de réponse confirme qu'aucune modification n'a été faite et fournit des renseignements corrects sur le projet.

4.0 PROJET D'AMÉLIORATION DE L'AÉRODROME SUD

Lionel indique que la date de fin du projet d'amélioration de l'aérodrome sud a été repoussée de début novembre à mi-décembre. Afin d'informer la communauté de l'extension, une fois celle-ci confirmée, AAYVR a mis à jour les renseignements sur son site Web et distribué les renseignements aux résidents nous ayant déjà contactés au sujet du projet.

Comme mentionné dans une rencontre précédente, ce projet est une entreprise de grande envergure et nécessite la fermeture de la piste sud et de plusieurs voies de circulation pour permettre aux équipes d'accéder à leurs zones de travail. La piste nord-est donc utilisée à des moments variés de la journée, ce qui augmente l'exposition au bruit pour les communautés situées sous la trajectoire de vol de la piste nord et dans les zones situées au nord de l'aéroport.

5.0 PROJET DE LOI C-52

Le comité a reçu une mise à jour sur le projet de loi C-52, qui a été discuté lors du CGBA du T3.

Le projet de loi proposé est actuellement à sa seconde lecture. Lorsqu'il sera adopté à sa seconde lecture, il sera envoyé au comité pour un examen plus approfondi. Le projet de loi proposé a un impact sur de nombreux aspects des opérations aéroportuaires : certains éléments sont liés à l'environnement et au bruit, et plus précisément au rôle et aux fonctions des comités de gestion du bruit en ce qui concerne la prise en compte des préoccupations liées au bruit et la communication au public des modifications de l'espace aérien.

Le rôle du comité est d'examiner, de discuter et d'amender le projet de loi, si nécessaire. Le comité peut inviter des témoins à présenter des renseignements ou à répondre à des questions pour l'aider dans son travail.

L'ANMC recevra des renseignements supplémentaires au fur et à mesure que le projet de loi progressera dans le processus parlementaire.

Ron a demandé ce que devient un projet de loi proposé si des élections sont organisées. Mark a répondu que le travail sur tous les projets de loi cesse lorsque des élections sont organisées. Il appartient alors au nouveau gouvernement de reprendre le travail sur les projets de loi proposés, selon ses priorités.

6.0 RÉVISIONS PROPOSÉES AU MANDAT DU CGBA

La dernière modification importante au mandat a eu lieu en 2009 et des modifications mineures y ont été apportées en 2020. Une révision récente du mandat a été entreprise dans le but d'améliorer la grammaire et de clarifier les tâches du CGBA.

Une ébauche du mandat révisé et une version annotée ont été distribuées avant la réunion. Les modifications apportées dans l'ébauche ont été discutées et les membres du comité ont été invités à réviser le document et à fournir leurs commentaires au plus tard le 15 décembre 2023. Le mandat fera ensuite l'objet d'un nouvel examen par l'AAYVR avant d'être finalisé.

Howard demande s'il existe des dispositions, entre les réunions régulières, permettant aux membres du CGBA d'être informés des questions et des événements susceptibles d'avoir un impact sur le bruit dans la communauté. Mark a indiqué qu'une procédure de notification serait mise en place.

7.0 PLAN DE GESTION DU BRUIT

À titre d'information, le plan de gestion du bruit sert à documenter les éléments du programme de gestion du bruit aéronautique de YVR et à identifier les domaines d'intérêt avec les initiatives qui seront entreprises. Les domaines d'intérêt et les initiatives du plan de gestion du bruit sont déterminés avec le soutien des membres du CGBA et grâce aux contributions de la communauté.

Le plan actuel couvre la période de 2019 à 2023. L'AAYVR travaillera sur la prochaine version du plan de gestion du bruit en 2024, avec l'intention de l'aligner à d'autres plans d'entreprises de YVR, plus précisément au plan de gestion environnementale (PGE).

Le plan de gestion du bruit actuel détermine les douze domaines d'intérêt suivants :

Sensibilisation à la communauté	Sensibilisation à l'industrie	Activités de nuit
CGBA	Surveillance du bruit et suivi des vols	Surveillance du bruit temporaire
Essais de moteur	Procédures de navigation basées sur la performance et modification des trajectoires de vol	Procédures d'atténuation du bruit
Gestion de la capacité	Opérations d'hydravions à YVR	Utilisation des terres Planification

Voici quelques exemples de travail dans ces domaines :

- **Sensibilisation à la communauté :**
Les renseignements sur la gestion du bruit sur le site Web de YVR ont été mis à jour et certains de nos documents écrits ont été convertis en vidéos.
- **Sensibilisation à l'industrie :**
L'AAYVR préside et anime les réunions du Groupe de travail sur le bruit du Conseil des aéroports du Canada (CAC). Ce groupe comprend des membres venant d'aéroports de partout au pays et permet l'échange de renseignements et la coordination sur les questions de bruit à l'échelle nationale. L'AAYVR participe également à des groupes de travail du Comité de la protection de l'environnement en aviation de l'Organisation de l'aviation civile internationale (CPEA/OACI).
- **Surveillance du bruit et suivi des vols :**
Un projet d'investissement principal visant à étendre et à moderniser le matériel du réseau des terminaux de surveillance du bruit (TSB) a été complété. Ce projet consistait à remplacer tout le matériel de terrain par des équipements plus récents, à ajouter deux TSB à Delta et à convertir un site temporaire en un site permanent au centre communautaire Musqueam.
- **Procédures de navigation basées sur la performance et modification des trajectoires de vol :**
L'AAYVR a collaboré avec NAV CANADA pour soutenir ses efforts sur le projet de modernisation de l'espace aérien de Vancouver, qui comprendra l'introduction de procédures RNP, un type de navigation basé sur la performance qui permet aux aéronefs de suivre une trajectoire précise entre deux points définis dans l'espace tridimensionnel.
- **CGBA :**
L'AAYVR crée des rapports communautaires personnalisés pour les membres du CGBA afin d'aider les représentants des citoyens et du personnel à mieux comprendre les questions et les préoccupations de leurs communautés respectives.

Afin de soutenir la création du nouveau plan de gestion du bruit, les membres du CGBA ont été invités à réfléchir à de nouveaux domaines d'intérêt ou à des propositions d'action. Un questionnaire sera distribué à la mi-janvier 2024 afin de recueillir des idées. Le personnel

de l'AAYVR sera également disponible pour discuter d'idées. Les contributions reçues seront examinées lors de la réunion du T1 2024 du CGBA.

L'AAYVR examinera également l'historique des plaintes liées au bruit afin de dégager des tendances et des renseignements pour aider à déterminer des domaines d'intérêt et à recueillir des renseignements.

8.0 PLAINTES LIÉES AU BRUIT – STATISTIQUES ANNUELLES

Durant la période du 1^{er} janvier au 15 novembre 2023, l'AAYVR a reçu 1 802 plaintes de 501 individus. Comparativement à la même période en 2022, on note un recul de 113 % du nombre de plaintes, mais une augmentation de 318 % du nombre de plaignants.

L'augmentation du nombre de plaignants en 2023 est principalement liée à l'utilisation atypique des pistes dans le cadre du projet d'amélioration de l'aérodrome sud : de nombreuses plaintes viennent de zones directement sous la trajectoire de vol de la piste nord et de communautés situées au nord de l'aéroport.

Du 1^{er} au 15 novembre, 89 plaintes venant de 88 résidents des Tri-Cities attribuaient les changements perçus au niveau des trajectoires de vol à la mise en œuvre du projet de modernisation de l'espace aérien de Vancouver. 52 de ces plaintes ont été reçues au mois de novembre à la suite de la lettre mentionnée dans la mise à jour d'lan plus tôt dans la réunion. Aucune modification liée au projet de modernisation de l'espace aérien de Vancouver n'a été mise en œuvre et les aéronefs qui survolent actuellement les Tri-Cities utilisent des couloirs de vol et des procédures de longue date qui n'ont pas changé.

À la demande de Howard, le nombre de mouvements d'aéronefs sera également inclus dans les futurs rapports.

9.0 AUTRES QUESTIONS

Les dates de réunion proposées pour 2024 sont : le 14 mars, le 19 septembre et le 5 décembre.

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Wendy a remercié les participants pour leur temps et a levé la séance à 14 h 06.

Prochaine assemblée ordinaire du CGBA : 14 mars 2024